



# Bulletin municipal d'Antoingt

Janvier 2018

## Le mot de la maire

A toutes et à tous, je présente mes meilleurs vœux et ceux du Conseil Municipal : paix, santé, prospérité et bonheur de vivre ensemble.



Période de bilan et de projets pour ce conseil municipal élu en mars 2014, c'est l'occasion, à mi-parcours, de faire le bilan de ses actions et de ses perspectives futures.

Vous nous avez accordé votre confiance pour donner corps aux projets élaborés par la précédente municipalité, dans laquelle plusieurs d'entre nous étaient déjà élus et pour envisager d'autres actions à venir comme :

- Travaux de voirie avec l'aide du Conseil Départemental, programmation du fonds d'intervention communal (FIC) 2013-2014-2015,
- Rénovation de la station d'épuration (STEP) en collaboration avec le SIVOM,
- Prolongement de l'éclairage public dans le cadre du SIEG,
- Constitution d'une réserve foncière en vue d'équipements futurs (école, voirie...),

Mais la dynamique d'une commune ne se fait pas dans l'isolement. Elle est incluse dans l'ensemble des décisions, réglementations et législations européennes, nationales, régionales, départementales et intercommunales. Il faut œuvrer pour conserver les équilibres financiers, et ne pas soumettre les aspirations des habitants à des critères par trop technologiques et globalisants.

Depuis le début de notre mandat, nous avons eu à nous adapter :

- A la participation au remboursement de la dette publique : baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF), versée par l'Etat à la commune :

	2014	2015	2016	2017	Contribution totale sur 3 ans
DGF	53 469€	48 701€	43 979€	41 320€	
Contribution de la commune au redressement des finances publiques		4 768€	4 722€	2 659€	12 149€

- A l'aménagement de équipements des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) en matière d'accessibilité aux personnes handicapées,
- Aux nouveaux rythmes scolaires (TAP : temps d'activité périscolaire),
- A la loi interdisant les produits phytosanitaires dans les espaces publics,
- A la dématérialisation des actes administratifs, comptables et d'urbanisme,
- A la modification des actes d'état civil :
  - Transfert des demandes de cartes d'identité aux communes dotées de matériels spéciaux,
  - Possibilité d'établir des PACS en mairie.
- A l'obligation d'économie d'énergie :
  - Modernisation et régulation de l'éclairage public,
  - Régulation du chauffage du bâtiment mairie-école.
- A la sécurité des espaces publics contre les risques d'incendie et ceux liés à l'amiante.

Avant de procéder aux mises en conformité avec les normes réglementaires, nous avons fait, dans le cadre d'une mutualisation avec certaines communes de la Communauté de Communes de Lembron Val d'Allier (CCLVA), plusieurs audits pour orienter nos travaux :

- Réduction des dépenses énergétiques (ADUHME : agence locale des énergies et du climat),
- Accessibilité des ERP/IOP,
- Modification de l'usage des pesticides (FREDON Auvergne : fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles),
- Travaux sur le réseau d'assainissement (SECAE : société d'études et de conseils en assainissement et eau).

Il reste maintenant réaliser les travaux d'aménagement nécessaires et à se mettre en conformité avec les réglementations tout en préservant la qualité de vie des habitants.

Ce tour d'horizon ne serait pas complet si je n'évoquais pas l'absence pour raison de santé de Mme Bechon pendant l'année 2016. Qu'elle soit remerciée pour sa conscience professionnelle et le courage qu'elle a mis en œuvre pour remettre à flot le secrétariat de mairie et celui du SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique Puys et Lembron).

L'incendie de l'atelier municipal (12 mai 2016) et le piratage informatique (mai 2015) de la mairie ont beaucoup et longtemps perturbé le fonctionnement des services municipaux. Le surcroît de travail a été notable, même si l'impact financier a été heureusement compensé par nos assurances.

On a pu estimer que l'information et la communication sur l'action municipale était trop limitée. J'accepte cette critique et je souhaite y remédier. Je signale toutefois que :

- Nous avons développé, en collaboration avec La Poste, un point WIFI .
- Les informations concernant la mairie et les associations sont consultables sur le portail WEB 63, plateforme du Conseil Départemental ouverte aux communes.
- Un affichage destiné aux manifestations des associations, de la communauté d'agglomération (Agglomération Pays d'Issoire : API) est installé près de la mairie.

A tous ceux et celles qui m'interpellent pour me signaler les incidents, détériorations, propositions qui amélioreraient notre vie quotidienne, j'adresse mes remerciements. Certaines suggestions peuvent être concrétisées rapidement. D'autres nécessitent une réflexion et une mise en œuvre plus élaborées, mais ces interpellations sont pour moi, pour nous, le signe de l'intérêt que vous portez à la vie de notre village.

Notre conseil municipal est à la moitié de son mandat. Comme vous le voyez, nous ne sommes pas restés inactifs, mais il y a encore beaucoup à faire. Vous pourrez trouver dans les différents encadrés des informations sur les principales actions réalisées, en cours ou à venir.

### Travaux de voirie

Décidés dans le cadre du FIC (fonds d'intervention communal du Conseil Départemental 2013-2014-2015) :

- Réfection de la rue du Clos, réfection de la rue du Louvetier, réfection du chemin du Penthier.  
Coût total de l'opération : 25 436,50€ HT (30 523,80€ TTC), dont subvention du Département : 31%
- Elagage et entretien des chemins : tranches de travaux confiés à l'entreprise Maillot.

### Travaux en collaboration avec les chantiers d'insertion CCLVA, association Avenir

- Passerelle sur le Lembronnet, chemin d'Avigny. Coût des matériaux : 90€.
- Entretien de l'espace de jeux, installation de couches de protection en écorce. Coût des matériaux : 500€.

### Eclairage public, dans le cadre du SIEG

- Modernisation et régulation jour/nuit de l'éclairage public,
  - Extension du réseau : chemin de Rancure, rue du Louvetier, rue de la Pougère, route de Longchamp (Mazerat).
  - Coût total de l'opération : 68 000€, dont participation par fonds de concours du SIEG pour la commune : 34 000€.
- Projets à réaliser :
  - Extension de l'éclairage route de Mazerat, Pose d'un compteur forain pour manifestations place du square et pour l'éclairage des toilettes publiques.



### Travaux d'eau potable et d'assainissement

- Assainissement (Eté 2015 et 2016) :
  - Restauration de 8 regards du réseau de collecte des eaux usées dans la traversée d'Antoingt (route départementale). Travaux confiés à l'entreprise Nicolas Faure.
  - Restauration du réseau d'assainissement route de Vodable entre Antoingt et le pont de Mazerat. Travaux confiés après appel d'offres à l'entreprise Chaleix. Coût des travaux : 3 085€ HT (3 702€ TTC).
  - Changement de buse traversant le chemin de la route d'Issoire à celle de St Germain : 1 125€ HT.
- Eau potable :  
Rénovation du réseau d'eau potable à Mazerat par le SIVOM de la région d'Issoire, route de la voie gallo-romaine et rue des voûtes. Travaux prévus du 22 janvier à fin février 2018.

## Affaires scolaires

- Effectifs scolaires à la rentrée 2017-2018 : 101 élèves répartis entre les deux écoles.

Ecole d'Antoingt	Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	Total
	9	11	10	18	48
Ecole de Solignat	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	14	11	16	12	53

- Effectifs prévus pour la rentrée 2018-2019 : 97 élèves
  - Ecole d'Antoingt : 38 élèves,
  - Ecole de Solignat : 59 élèves.
- Nouveaux rythmes scolaires adoptés en 2013-2014 :
  - Organisation des temps d'activité périscolaire (TAP) pour les élèves du SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique Puys et Lembron) à l'école d'Antoingt :
    - ✓ 4 séances de 16h20 à 17heures (lundi, mardi, jeudi, vendredi),
    - ✓ Animation par le personnel communal à Antoingt.
  - Animation à l'école de Solignat par le Centre de Loisirs de Champeix (2 séances d'1h30 par semaine),
  - Changement de la législation concernant les rythmes scolaires en juin 2017. Décision de poursuivre l'organisation en place pour l'année scolaire 2017-2018 et mise en œuvre d'une concertation avec les parents et les enseignants quant à l'organisation du périscolaire, notamment en collaboration avec l'Agglomération. Pays d'Issoire
- Modification du transport scolaire (financé par le Conseil Départemental, qui en assure l'organisation et la facturation), 2014-2015,
- Cantine scolaire :
  - Organisation d'un point cantine pour l'école de Solignat (2016-2017)
  - Effectifs des rationnaires :
    - ✓ à Antoingt : 30 à 35 enfants,
    - ✓ à Solignat : 30 à 40 enfants.

Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, la fourniture des repas de cantine est assurée par API Restauration Auvergne (Zone d'activités la Fontaille, rue Julien Champclos, 63370 Lempdes).



Connaître le rôle et le travail des pompiers, TAP Antoingt le 26 mai 2015

### **Respect des règlements environnementaux, préservation de la santé et de la sécurité publique.**

- Lutte contre l'ambrosie : campagne d'information, sensibilisation de la population pour intervenir contre le développement de l'ambrosie, espèce envahissante et très allergisante (printemps 2016). Exposition, distribution de documents, sollicitation pour la surveillance et le signalement à la mairie par toute personne repérant la pousse d'ambrosie
- Signature avec les communes de la Communauté de Communes de Lembron Val d'Allier (CCLVA) de la charte avec le FREDON Auvergne (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) les engageant à entretenir les espaces publics sans utiliser de pesticides :
  - Accompagnement de la FREDON pour un changement de pratique,
  - Achat d'une balayeuse-désherbeuse (2016) : 9 500€ HT (11 400€ TTC) avec une subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne au titre de la préservation des ressources en eau du bassin du Lembronnet : 3 800€
- Mise en sécurité des abords de l'école (rentrée 2014-2015) :
  - Marquage au sol (cheminement piétonnier, passage protégé) et marquage du stationnement du bus scolaire,
  - Installation de panneaux de réglementation du stationnement lors des entrées et sorties des enfants,
  - Installation d'un panneau Stop (à l'angle de la rue de la Fons des Ores et de la route d'Issoire), détruit et volé 2 fois.
  - Coût : 1 726€ HT (2 071,20€ TTC), dont subvention du Conseil Départemental 1 875€, prise sur les amendes de police.

### **Information et communication**

- Point WIFI : Dans le cadre d'un contrat entre La Poste, le Département et la Commune, installation d'accès WIFI desservant la mairie, l'agence postale et l'espace de jeux, à la disposition des habitants d'Antoingt ou des visiteurs équipés de tablettes, smartphones, ordinateurs portables, etc. Par ailleurs, La Poste met à la disposition des personnes non équipées souhaitant de l'aide pour se connecter, pendant les périodes d'ouverture de l'agence postale, une tablette et l'aide de la préposée. Vous pouvez ainsi avoir accès aux services administratifs, à la médiathèque de St Germain pour emprunter des livres, et réaliser diverses démarches auprès des organismes sociaux.
- WEB 63 : le Conseil Départemental ouvre sa plateforme d'information aux communes du département. Vous pouvez vous connecter au site d'Antoingt à l'adresse suivante : [www.antoingt.fr](http://www.antoingt.fr) vous y trouverez les informations municipales (heures d'ouverture de la mairie, menus de la cantine, manifestations, vie associative, etc.)
- Affichage : Un panneau d'affichage est installé près de la mairie. Vous y trouverez les informations concernant les manifestations associatives, culturelles, sportives ou festives d'Antoingt et des





Soirée théâtre du 5 avril 2014, avec Antoingt Animation

### Rénovation et mise aux normes de la salle polyvalente

- Elle nous est imposée par :
  - La réglementation concernant l'accessibilité par les personnes handicapées des établissements recevant du public (ERP),
  - La nouvelle réglementation sur la sécurité incendie (mise aux normes de sécurité des réseaux électriques et de la signalisation en cas de sinistre),
  - La conformité au désamiantage des matériaux anciens touchés par la rénovation,
- La décision de procéder aux travaux et le choix de l'architecte, M. Pierre Marchand, a été prise par le Conseil Municipal à l'issue d'une mise en concurrence restreinte.
- Le plan de financement approuvé par le Conseil Municipal est le suivant :

	Montant €HT	Taux %	TVA (20%) €	Total €TTC
<b>Coût total</b>	325500		65100	390600
<b>Financiers</b>				
Etat (DETR)	90000	27,65		
Région	40000	12,29		
Réserve parlementaire	10000	3,07		
Département (FIC 63)	99099	30,45		
Total subventions publiques	239099	73,46		
Récupération TVA (16,404%)			53395	
Autofinancement	86401	26,54	11705	98106

- Démarrage des travaux : septembre 2017, fin prévue des travaux : juin 2018.



Echange folklorique du 8 mai 2016, avec les Sabots d'Antoingt

### Réaménagement de la station d'épuration (STEP)

- Choix d'un réaménagement de la STEP par deux bassins de lagunage plantés de roseaux : décision du Conseil Municipal du 28 juillet 2014,
- Nouvelle étude technique demandée à la SECAE (société d'études et de conseils en assainissement et eau) dans le cadre d'un marché d'ingénierie signé, après appel d'offres, par la commune et le SIVOM de la région d'Issoire, août 2014,
- Négociations pour l'achat des terrains nécessaires à l'extension et reprise de l'étude d'implantation des bassins
- Délibération du conseil municipal du 14 décembre 2015 confiant à l'Etablissement Public Foncier (EPF-Smaf) l'acquisition des biens par voie de déclaration d'utilité publique (DUP).
- 20 février au 6 mars 2017 : enquête publique en vue de DUP, conjointe à l'enquête parcellaire pour le découpage de l'emprise sur les parcelles C702 et C703.
- Déclaration d'utilité publique de la STEP pouvant conduire à l'achat des terrains par l'EPF Smaf : arrêté préfectoral du 13 octobre 2017
- 2 octobre 2017 au 16 octobre 2017 : Enquête parcellaire complémentaire.
- 20 décembre 2017 : requête en annulation de la déclaration d'utilité publique devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

### Numérotation des habitations

Pour des raisons de sécurité et pour faciliter le repérage des habitations, notamment pour les services de sécurité et la géolocalisation, le Conseil Municipal, en contrat avec La Poste, a décidé de procéder à la numérotation des habitations.

La dénomination des rues reste inchangée, avec deux compléments :

- Rue de Vodable,
- Rue des Crozes.

Un numéro est attribué à chaque habitation. La plaque correspondante sera fournie par la mairie. Reste à chacun de la fixer de façon visible et bien repérable.

### Achat de terrain pour aménagement futur

Outre l'achat du terrain nécessaire pour la station d'épuration, la commune a confié à l'EPF Smaf l'achat de la parcelle C717. Situé près des bâtiments communaux et de l'espace de jeux, ce terrain présente un grand intérêt pour d'éventuels équipements, notamment un agrandissement de l'école.



A Antoingt, le recensement est assuré par Mme Nicole Souiller jusqu'au 17 février 2018

### **Vie associative**

- A la rentrée scolaire 2015-2016 s'est créée l'association des parents d'élèves de l'école d'Antoingt, qui a organisé deux marchés de Noël.
- Depuis l'automne 2015, la salle polyvalente est ouverte les vendredis après-midi pour que les aînés se retrouvent autour de jeux de société. Animés par M. et Mme Souiller, ces après-midis conviviaux se tiennent cette année le mercredi à la cantine scolaire à cause des travaux de la salle polyvalente. Ils sont ouverts à tous.
- Les Sabots d'Antoingt poursuivent leurs activités de danse folklorique et d'animation (vide grenier, accueil interrégional), mais doivent faire leurs répétitions hors d'Antoingt, faute de locaux pendant les travaux de la salle polyvalente.
- Antoingt Animation propose ses activités habituelles (feu de la St Jean, apéro concert, soirée théâtre, décorations de Noël), pour autant qu'elles se déroulent à l'extérieur.
- Faute de participants et d'intérêt manifeste, la municipalité a suspendu la « soirée châtaignes », mais elle est prête à organiser toute action comparable dans le but de favoriser l'accueil des nouveaux habitants et la prise de contact avec les plus anciens.
- Des remerciements aux sapeurs-pompiers du regroupement Antoingt-Solignat qui, outre assurer notre sécurité, nous accompagnent dans les commémorations et cérémonies nationales.



Apéro concert du 1<sup>er</sup> juillet 2017



Décorons Antoingt, 26 novembre 2016

### **Création de l'Agglomération Pays d'Issoire**

Depuis le premier janvier 2017 la fusion, sur le canevas du Pays d'Issoire, de 8 communautés de communes a été un très gros travail de réflexion, de négociation et d'anticipation.

Il nous était donné la possibilité d'élaborer ensemble un projet de collaboration intercommunale émanant de notre territoire. Le pari a été pris de réfléchir à une fusion tenant compte d'un projet de territoire cherchant à prendre en compte la singularité de celui-ci, plutôt que de se limiter à une simple application de la loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la république) d'août 2015.

Pendant plus d'un an se sont succédés rencontres, ateliers, documentations, études et débats pour définir les compétences, le statut, le fonctionnement et la gouvernance de la nouvelle agglomération.

J'ai, au nom d'Antoingt, participé à cette élaboration, persuadée de l'intérêt que l'on a à construire et à faire entendre la voix des plus petits et de ceux qui croiraient être trop éloignés des centres de décision.



L'Agglomération Pays d'Issoire : 8 communautés de communes : Ardes Communauté, Bassin Minier Montagne, Coteaux de l'Allier, Couze Val d'Allier, Issoire Communauté, Lembron Val d'Allier, Pays de Sauxillanges, Puys et Couzes ; 90 communes ; 60 000 habitants.

## Composition du bureau



**AGGLO  
PAYS  
D'ISSOIRE**



**BACQUET Jean-Paul**  
Président



**BARRAUD Bertrand**  
Vice-président  
économie et industrie



**VEISSIERE Bernard**  
Vice-président cohésion  
et développement  
territorial



**SAUVANT  
Jean-Pierre**  
Vice-président finances



**CHASSANY Georges**  
Vice-président affaires  
juridiques et transfert  
de charges



**MEALLET  
Roger-Jean**  
Vice-président mobilité  
et cadre de vie



**BRONNER Ulrich**  
Vice-président social,  
insertion et santé



**RAVEL Pierre**  
Vice-président  
environnement



**LAGARDE Maguy**  
Vice-présidente  
tourisme



**IGONIN Bernard**  
Vice-président  
ressources humaines



**KAROUTZOS  
Christian**  
Vice-président culture et  
patrimoine



**CHALLET Vincent**  
Vice-président  
enfance-jeunesse et  
sport



**COSTON David**  
Vice-président urbanisme



**CROZE Yves-Serge**  
Vice-président  
maintien à domicile



**JAMON Marc**  
Vice-président services  
techniques



**COSTE Yves**  
Conseiller délégué eau  
et assainissement



**JAFFEUX Sébastien**  
Conseiller délégué  
agriculture et forêt



**VARISCHETTI  
Martine**  
Conseillère déléguée  
commerce et artisanat



**MAERTEN  
Christian**  
Conseiller délégué  
numérique



**DABERT  
Jean-Claude**  
Conseiller délégué  
habitat



**CHASSANG  
Jean-Pierre**  
Conseiller délégué  
énergie et déchets



**BAYSSAT Marie**  
Conseillère déléguée  
périscolaire



**PAILLONCY Brigitte**  
Conseillère déléguée  
ville et gens du voyage

## Le SICTOM nous communique

# Conjuguer le présent pour préparer le futur



## OPTIMISATION des coûts

Afin de maîtriser chaque année un peu plus nos coûts, plusieurs communes ont vu leur fréquence de collecte ramenée à une seule tournée hebdomadaire en 2017. Cette optimisation des circuits s'est traduite par un budget 2017 sans la moindre augmentation. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE poursuivra cette démarche d'optimisation par une réorganisation continue en utilisant chaque nouvelle piste d'économie possible. Le budget 2018 sera construit sans la moindre hausse pour l'utilisateur du service.

## CONTRAT d'objectif déchets



Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a la volonté de compléter sa démarche de prévention des déchets par un Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire. 3 objectifs principaux :

- Réduire de 10 % les déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020,
- Porter à 50 % leur taux de valorisation matière,
- Engager des entreprises dans une démarche d'économie circulaire.

Il s'agit de créer une dynamique et des synergies entre les acteurs du territoire afin que les déchets des uns deviennent une valeur ajoutée pour les autres. C'est un réel partenariat et un travail de co-construction entre usagers, entreprises, commerçants, administrations et municipalités qui sera engagé et conduit par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE dès 2018.

## LE COMPOSTAGE dans nos quartiers

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE remercie les usagers pour leur implication grandissante dans le compostage, qui est aujourd'hui indiscutablement un moyen de traiter les déchets avec un coût quasiment nul. Ce geste est maintenant largement pratiqué sur votre commune avec **26,10 % de foyers équipés** et **7,934 tonnes de déchets évitées**. Désormais, et afin de compléter le dispositif, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE souhaite installer **des composteurs de quartier** sur chaque commune, dans chaque quartier. Le compostage de quartier est un dispositif écologique et durable sans coût de collecte, de transport et de traitement. « Conjuguons le présent pour préparer le futur ».



## GOBELETS réutilisables

Parce que chaque kilo évité est une économie pour l'utilisateur, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met gratuitement à disposition des associations qui organisent régulièrement des manifestations, des **gobelets réutilisables**. L'objectif étant bien entendu de diminuer la quantité de verres en plastiques jetables et non recyclables mis à la collecte. Déjà, **1 association** a bénéficié de cette action sur votre commune.

## ANTOINGT : des résultats à hauteur des enjeux !



L'équipe du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE reste à votre disposition pour tout renseignement au 04.71.50.32.92.

Adresse e-mail : [sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr](mailto:sictom.issuire.brioude@wanadoo.fr)

Site Internet : [sictom-issuire-brioude.com](http://sictom-issuire-brioude.com)